Association Nationale de Formation en Gérontologie
105 rue des Mourettes
26000 Valence
Email: info@anfg.fr
Tel: +33482854958

Communication et gestion de crise en établissement gérontologique

Assurer la communication de l'établissement ou service gérontologique dans et avec le territoire

Cette formation est certifiante et éligible au CPF.

Elle peut être suivie de manière indépendante et permet également de valider un bloc de compétences menant à la certification reconnue par l'Etat Directeur d'établissements gérontologiques (Titre de niveau 7 enregistré au RNCP code 39596).

Bloc n° 5 : Assurer la communication de l'établissement ou service gérontologique dans et avec le territoire (RNCP39596BC05)

Date d'actualisation du document : 8 octobre 2026

Modalité pédagogique :
Distanciel

Accessibilité :
Vous êtes en situation de handicap ? Vous pouvez nous contacter pour préciser votre besoin : handicap@anfg.fr

Durée:
47.00 heures

Délais d'accès :
3 semaines

Profils des apprenants

- Directeurs et Directeurs adjoints d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile, cadres et cadres supérieurs de santé, IDEC, médecins coordonnateurs, etc.

Prérequis

- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 et avoir une expérience de 1 an minimum en management d'équipes (encadrement d'une équipe de 3 salariés minimum)

Objectifs pédagogiques

- 1. Développer une communication adaptée au paysage médicosocial territorial
- 2. Développer une offre de service en lien avec le territoire et les profils des générations à venir
- 3. Instaurer et consolider des partenariats
- 4. Elaborer une politique de communication de crise
- 5. Adopter un positionnement adapté dans un contexte de crise ou de conflits

Contenu de la formation

- MODULE 9 : COMMUNICATION DE L'ETABLISSEMENT OU SERVICE GERONTOLOGIQUE DANS ET AVEC LE TERRITOIRE (21h)
 - Les fondamentaux de la communication (objectif 1)
 - Etat des lieux (objectif 1)

Association Nationale de Formation en Gérontologie
105 rue des Mourettes
26000 Valence
Email: info@anfg.fr
Tel: +33482854958

- Communiquer sur son offre de service (objectif 2)
- Communiquer avec les partenaires (objectif 3)
- Le plan d'action (objectif 1)

- MODULE 10 : COMMUNIQUER ET GERER LE STRESS (14h)
 - Communiquer en période de crise (objectif 4)
 - Communiquer avec les équipes (objectif 5)
 - Communiquer avec les familles (objectif 5)
- CONTENU THÉORIQUE EN ACCES LIBRE
 - 35h pour consultation, assimilation et mémorisation des notions
 - contrôle continu
- JOURNÉE PRÉSENTIELLE (7h)
 - Notions essentielles de la certification
- REGROUPEMENT A DISTANCE (3h)
 - Notions essentielles des blocs de compétences
 - Session questions / réponses
- ENTRETIENS PÉDAGOGIQUES A DISTANCE (2h)
 - Entretien préalable
 - Entretien de préparation de l'épreuve écrite
- CAFÉS VIRTUELS THÉMATIQUES (1h par mois)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique
Conception et animation : Directrice EHPAD titulaire d'un Master Management du Système Qualité et de la certification Directeur d'établissements gérontologiques.
Assistance technique et pédagogique, entretiens individuels et cafés virtuels : direction de l'ANFG

Moyens pédagogiques et techniques

- Distanciel : mise à disposition d'un espace apprenant personnel sur la plateforme digitale de l'ANFG + un espace digital collectif pour les regroupements
- Regroupement présentiel : Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation (précisions transmises sur convocation)
- Apports théoriques
- Mise à disposition de documents et de textes législatifs
- Regroupement visio avec formateurs : révision des notions essentielles et session questions/réponses
- Entretiens pédagogiques individuels avec l'ANFG

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Relevé de connexion, feuilles de présence
- Contrôle continu : Quiz
- Dossier professionnel : Sur la base d'un dossier complet décrivant un établissement ou un service gérontologique fictif, le candidat définira une politique de gestion des ressources humaines.
- Évaluation de la satisfaction "à chaud" et "à froid"
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Evaluation de la qualité de la formation
Taux de satisfaction des apprenants.

Prix indicatif de la formation

790.00 € par personne

Association Nationale de Formation en Gérontologie
105 rue des Mourettes
26000 Valence
Email: info@anfg.fr
Tel: +33482854958

Contact

Association Nationale de Formation en Gérontologie
Siret : 48212210800046
Numéro d'activité : 84260342926
105 rue des Mourettes
26000 Valence
Téléphone : +33482854958
Email : info@anfg.fr